

10/12/01

OK

BS-766/01

Proposition de Résolution (ART. 50)

VALENCIANO

Présentée par GRÖNER, THEORIN, VAN DEN BERG et IZQUIERDO ROJO
Au nom du Groupe PSE

Sur les femmes en Afghanistan

- Vu ses précédentes résolutions sur l'Afghanistan et notamment sur la situation des femmes afghanes
 - Vu la Convention des Nations Unies du 18 décembre 1978 sur l'Elimination de toutes les Formes de Discriminations contre les Femmes (CEDAW)
 - Vu les conclusions de la 4ème Conférence de la femme organisée par les Nations Unies à Pékin en septembre 1995 et la déclaration de Pékin +5 adoptée à New York en juin 2000
 - Vu la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes et la paix et la sécurité (1325) du 31 octobre 2000
 - Vu la résolution du Parlement Européen sur la participation des femmes au règlement pacifique des conflits (A5-308/00)
 - Having regard to the measures taken by the Afghanistan Support Group in Bonn on 5 and 6 December for the coordination of the humanitarian and development efforts for Afghanistan
- A. Considérant l'accord du 5 décembre à la Conférence de Bonn sous l'égide des Nations Unies en vue de la mise en place d'un gouvernement intérimaire en Afghanistan
- B. Stressing that the Taliban regime has perpetrated the most deliberate form of discrimination against women in recent history
- C. Considérant que près de 5 millions d'Afghans sont réfugiés à l'étranger, essentiellement au Pakistan et en Iran, et qu'une majorité de ces réfugiés sont des femmes et des enfants
- D. Considérant la situation générale consécutive à une période de 20 ans de guerre, dont cinq ans de régime Taliban, les femmes afghanes de tout âge, y compris les jeunes filles ont été victimes d'un régime de ségrégation instauré par la loi, ne leur permettant pas de s'exprimer, ni de bénéficier de l'assistance sanitaire et leur niant tout droit au travail et à l'éducation.

- E. Considérant le nombre élevé de veuves et de femmes isolées ne bénéficiant d'aucun soutien de la société
- G. Considérant le nombre élevé de victimes de la guerre, notamment de femmes et d'enfants touchés par les mines et les bombes à fragmentation
1. Welcomes the historical agreement reached at the UN talks on Afghanistan in Bonn the 5th of December and the fact that the transitional Government created therein will include at least for the time being two women, one of which as vice-prime minister, which is a first step for the full recognition for human and political rights of women in accordance with CEDAW
 2. Welcomes the planned establishment of a Ministry for Women's Affairs within the new Government
 3. Supports the Declaration of the Afghan women Summit in Brussels on 4th and 5th December 2001
 4. Request that women's rights are guaranteed by the new Constitution
 5. Request that women's full and equal participation is safeguarded in the organization of a *Loya Jirga* and that a significant number of women are present at that constituent Assembly in six months
 6. Invite toutes les forces politiques à reconnaître un rôle plus important aux femmes, notamment par la mise en place de programmes spécifiques qui inciteront les femmes à participer à la vie politique à la fois comme votantes et candidates aux élections à tous les niveaux
 7. Souhaite la mise en place rapide de structures médicales, d'enseignement, d'éducation et de formation en faveur des femmes et des jeunes filles
 - 7.BIS Request that the staff of any UN peace keeping force to Afghanistan consists of both women and men who should all receive appropriate gender-training sensitising them to take account of the specific situation of Afghan women
 8. Demande que l'attribution des aides internationales à la reconstruction de l'Afghanistan soit conditionnée à la participation des femmes aux décisions et à l'utilisation de ces aides
 9. Demande que l'aide prévue par le budget de l'Union Européenne à l'attention d'ONG de femmes puissent être mise immédiatement à disposition
 10. Charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, aux gouvernements et parlements des Etats membres et des pays candidats, au Secrétaire général de l'ONU ainsi qu'au gouvernement intérimaire afghan

313.211

